

A photograph of a sunset over a large body of water. The sun is a bright orange-red circle on the horizon, with its light reflecting on the water's surface. In the background, a tall wooden cross stands on a small island or shore, silhouetted against the sky. There are several trees on the island and along the distant shore. The sky is a mix of soft orange, pink, and light blue.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

ADOPTÉ le
18 décembre 2024



MOT DE LA MAIRE

Le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie vous présente aujourd'hui les prévisions budgétaires de 2025. Beaucoup de rencontres et d'heures de travail ont été nécessaires pour terminer notre budget de 4.8M\$ pour l'année 2025.


La réflexion budgétaire pour l'année 2025 a été difficile à cause du dépôt du nouveau rôle triennal 2025-2026-2027 qui représente une hausse d'évaluation moyenne de 61% basée sur le marché existant en date du 1^{er} juillet 2023, marché reflété par la fin de la période folle de la COVID concernant les ventes immobilières en surenchère. Cette hausse d'évaluation étant très variable d'un secteur à l'autre nous rend la tâche encore plus ardue car il est impossible d'assurer une hausse équivalente pour tous. Certains auront donc des augmentations de leur compte de taxes plus élevés que d'autres selon la hausse d'évaluation à laquelle ils doivent faire face.

Pour l'année 2025, les taux de la taxe foncière diminueront considérablement afin de pallier ces hausses d'évaluations qui touchent nos citoyens.

Les taux de la taxe foncière seront de :

- 0.4634\$ par 100\$ pour les évaluations résidentielles (2024 = 0.6575\$)
- 0.4540\$ par 100\$ pour les évaluations agricoles (2024 = 0.5551\$)
- 0.5532 par 100\$ pour les évaluations non résidentielles (2024 = 0.7473\$)

Avec cette baisse, la municipalité de Lac-Sainte-Marie a le taux de taxe foncière le plus bas de notre MRC.



Cheryl Sage-Christensen, maire

Pour les diverses tarifications nous maintiendrons les mêmes montants qu'en 2024 sauf pour le recyclage qui ne sera plus facturable aux citoyens. En effet à partir de 2025 les coûts rattachés à cette collecte seront remboursés à 100% par Eco Entreprise Québec (ÉEQ). Nous vous encourageons donc à fournir des efforts supplémentaires, en quantité et en qualité, pour recycler et composter d'avantage et nous permettre, dans un avenir rapproché, de réduire les charges élevées rattachées aux ordures ménagères qui augmentent sans cesse.

Concrètement cela signifie une augmentation de 215 \$ pour une maison médiane dont la valeur est passée de 198 800\$ à 334 400\$ (augmentation de valeur de 68.21%).

Impacts hors de notre contrôle :

Malgré tous nos efforts, certains événements expliquent que malgré la baisse du taux de la taxe foncière, la hausse des comptes de taxes, pour une résidence médiane sera d'environ 12%. Encore une fois certains contribuables devront assumer une hausse plus importante et d'autres une hausse moindre car l'augmentation des évaluations est très variable d'un secteur à l'autre de notre municipalité.

- L'augmentation de 30.76% de notre quote-part à la MRC soit de 111 940\$;
- L'augmentation de notre contribution à la Sûreté du Québec de 25 435\$;
- Une baisse marquée de 150 000\$ de nos revenus de mutations (taxe de bienvenue) due au ralentissement économique;
- Les indexations salariales de 2% et les augmentations d'échelons annuelles selon la politique des employés qui représentent une augmentation d'environ 68 000\$.

À eux seuls, ces quatre impacts financiers justifient les revenus supplémentaires de 355 375\$ soit une augmentation de revenus de taxes de 11% comparativement à 2024 et ce sans compter toutes les autres dépenses fixes tels l'électricité, le téléphone, les assurances etc.

Une saine gestion des finances :

Les membres du Conseil continuent leur travail pour assurer une saine gestion des finances et maintenir un équilibre entre les investissements en immobilisations, l'entretien des infrastructures, les services de qualité, la reconnaissance des employés et la capacité de payer des citoyens.

MOT DE LA MAIRE

L'année 2025 est une continuité de notre travail débuté dès le début de notre mandat en tant que Conseil municipal. Notre priorité est toujours le bien-être de nos citoyens et nos prises de décisions visent à assurer un bel avenir à notre municipalité et c'est pourquoi nous voulons mettre en place une politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents cumulés afin de nous guider dans nos prises de décisions.


Plusieurs investissements ont été réalisés depuis le début de notre mandat et nous comptons poursuivre afin de combler les déficits importants d'infrastructures auxquels nous faisons face tout en maintenant un service de la dette raisonnable et en bénéficiant le plus possible des aides financières disponibles, lesquelles font présentement l'objet de compressions de la part des paliers gouvernementaux.

Nous ne pouvons passer sous silence la problématique des coûts reliés à la cueillette et à l'élimination des ordures ménagères et des encombrants qui nous inquiète de plus en plus. Certains citoyens ne semblent pas réaliser l'importance de cette problématique. En 2025 nous n'aurons d'autres choix que de mettre en place des changements majeurs qui devraient inciter les citoyens délinquants à changer leurs habitudes et à recycler et composter davantage.

Développement économique durable :

Les membres du personnel et du Conseil ont travaillé très fort à l'élaboration du nouveau plan d'urbanisme et des nouveaux règlements d'urbanisme qui seront adoptés et qui entreront en vigueur en début d'année 2025. Ce nouveau plan et ces nouveaux règlements reflèteront les souhaits exprimés par nos citoyens lors des consultations publiques, le tout dans le respect de la conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC.

Ces nouveaux outils de travail nous aiderons à assurer des développements réfléchis et durables et amèneront une certaine harmonie visuelle sur tout le territoire de notre municipalité.



Cheryl Sage-Christensen, maire

Afin de promouvoir notre belle région nous avons aussi prévu au budget 2025 une campagne promotionnelle pour notre municipalité qui sera payée à même les tarifications perçues dans les années antérieures et qui ont été cumulées et réservées à ces fins.

Environnement :

La santé de nos lacs nous tient à cœur et c'est pourquoi en 2025 nous souhaitons faire l'embauche d'un étudiant en environnement et aussi mandater une firme spécialisée en inspection par drone des berges de nos nombreux lacs afin de s'assurer que nos citoyens riverains respectent les normes environnementales. Nous débiterons avec le Lac Sainte-Marie en 2025 et ferons par la suite les autres lacs de la municipalité sur une période de plusieurs années. Ces nouvelles dépenses seront payées à mêmes les tarifications perçues dans les années antérieures et qui ont été cumulées et réservées à ces fins.

Le Conseil a aussi décidé d'implanter une barrière et une borne de paiement pour la station de lavage de bateaux afin de palier au fait que plusieurs personnes ne respectent pas les directives. Nous avons essayé d'éviter cette alternative mais malheureusement le succès souhaité n'a pas été atteint. Les citoyens de notre municipalité n'auront pas à payer pour la station de lavage mais devront assurément obtenir un coupon de lavage pour franchir la barrière et avoir accès à la descente. Ce nouveau système nous permettra aussi, dans le futur, d'implanter d'autres barrières sur d'autres plans d'eau qui fonctionneront en parallèle avec la station de lavage existante au parc municipal.

Nous continuerons aussi d'offrir des aides financières, en collaboration avec les propriétaires et associations de lacs qui désirent débiter des études préliminaires de caractérisation.

Investissements récréatifs et touristiques :

En 2024, nous avons aussi entamé des démarches avec le Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO) afin de mettre en place, sur une période de plusieurs années, des sentiers pédestres accessibles à tous et qui relieront entre eux les secteurs du village, du Mont Ste-Marie et de divers autres points d'intérêts sur notre territoire. Un rapport a été déposé par le PERO à cet effet et des discussions ont déjà débutées avec certains propriétaires de terrains et promoteurs intéressés à investir dans ces infrastructures. Des recherches de subventions seront faites en 2025 pour la réalisation de ce beau projet.

Afin aussi de penser à nos familles et nos enfants, nous mettrons aussi en place, dès cette année, un parc de jeux d'eau au parc municipal qui fera le bonheur de plusieurs compte tenu de l'impact des changements climatiques sur les températures estivales. Cette nouvelle infrastructure sera payée presque à 100% avec le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts que nous avons réussi à cumuler.

MOT DE LA MAIRE

Investissements prévus au programme triennal d'immobilisations :

Au sujet du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, le Conseil prévoit des investissements qui pourraient être ajustés selon les besoins et selon les aides financières obtenues :

- Rechargement des chemins Grand Poisson Blanc et TransOutaouaise;
- Travaux et traitement de surface sur les chemins Montée du Lac, Lachute et Pémichangan;
- Aménagement d'un parc de jeux d'eau au parc municipal;
- Mise à niveau de la piétonnière;
- Aménagement de sentiers pédestres;
- Surfaces de pickleball amovibles pour installation sur patinoire;
- Aménagement d'un stationnement au ruisseau Paul-Émile;
- Mise en place d'une barrière et borne de paiement à la station de lavage à bateaux;
- Bloc sanitaire et bornes de recharge au parc Lachapelle;
- Agrandissement des bureaux municipaux;
- Installation d'un plancher et d'éclairage au pavillon des Artisans;
- Achat d'un camion 10 roues multifonctionnel (arrivée prévue en février 2025);
- Achat d'un camion 1 tonne pour matières résiduelles;
- Achat d'auto hybride pour administration et urbanisme;
- Réfection du plancher au rez-de -chaussée du centre communautaire;
- Achat d'une dégeleuse à ponceaux;
- Achat et aménagement d'un terrain pour relocalisation du garage municipal.

En conclusion j'aimerais vous remercier, vous les citoyens, de votre confiance et votre implication au sein de notre Municipalité. J'aimerais aussi remercier nos bénévoles qui nous offrent leur temps et nous aident dans l'organisation d'événements et activités. Merci également aux membres de nos comités municipaux qui nous guident dans nos prises de décisions. Finalement un merci tout spécial aux membres du Conseil et à tous nos employés sans qui rien ne serait possible.

Dès demain, le BUDGET en BREF 2025 sera disponible sur notre site web, pour plus de détails.

Merci et Joyeuses Fêtes à tous !

Cheryl Sage Christensen, maire

CONSEIL MUNICIPAL



Cheryl Sage-Christensen
MAIRE



Yves Robineau
Siège no.1



Richard Léveillé
Siège no.2



Denise Soucy
Siège no.3



Jacques Suzor
Siège no.4



Louise Robert
Siège no.5



Marc Beaudoin
Siège no.6



BUDGET 2025 RÉSUMÉ EN BREF

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL

Augmentation moyenne des évaluations imposables de 61%

PLUS BAS TAUX DE TAXE DE LA MRCVG

Diminution du taux de taxe foncière résidentielle
-29.52%

0.4634

du 100\$ d'évaluation

Diminution du taux de taxe pour immeuble non résidentiel (INR)
-25.97%

0.5532

du 100\$ d'évaluation

BUDGET ÉQUILIBRÉ

4 774 215\$

RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE
2025 = **566 338 662\$**

RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE
2024 = **604 777 188\$**

RÉSIDENTIEL
MAINTIEN
DES
TARIFICATIONS
Ordures
Compost

Annulation
TARIFICATION
Recyclage
-20\$

TARIFICATION
VIDANGE
FOSSE
SEPTIQUE
Maintien

ÉVALUATION IMPOSABLE
2025 = **564 812 000\$**

ÉVALUATION IMPOSABLE
2024 = **331 509 600\$**

La Ville de Sainte-Marie

SOMMAIRE COMPARATIF

BUDGET 2025-2024

REVENUS	2025	2024	
Taxes et tarifications	3 591 510 \$	3 219 626 \$	+11.55%
Compensations tenant lieu de taxes	32 511 \$	34 938 \$	
Services rendus	88 160 \$	87 970 \$	
Imposition de droits	319 200 \$	469 200 \$	
Amendes et pénalités	15 500 \$	11 500 \$	
Intérêts	59 920 \$	41 500 \$	
Autres revenus	28 400 \$	23 500 \$	
Transferts (subventions)	639 014 \$	590 267 \$	
	4 774 215 \$	4 478 501 \$	+295 714\$
CHARGES			+6.68%
Administration générale	1 287 753 \$	1 163 259 \$	
Sécurité publique	511 716 \$	470 968 \$	
Transport	1 501 144 \$	1 445 447 \$	
Hygiène du milieu	1 056 021 \$	1 038 557 \$	
Santé et bien-être	2 000 \$	- \$	
Aménagement, urbanisme et développement durable	280 843 \$	236 122 \$	
Loisirs et culture	350 142 \$	279 005 \$	
Frais de financement	378 891 \$	312 431 \$	
	5 368 510 \$	4 945 789 \$	+422 721\$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			+8.55%
Amortissement	695 767 \$	629 003 \$	
Financement I-terme activités fonctionnement	- \$	- \$	
Remboursement dettes I-terme	(340 786) \$	(448 216) \$	
Affectation activités d'investissement	- \$	- \$	
Affectation excédents	247 530 \$	312 510 \$	
Affectation réserves financières et fonds réservés	(8 216) \$	(26 009) \$	
Montant à pouvoir dans le futur	- \$	- \$	
	594 295 \$	467 288 \$	+127 007\$
	- \$	- \$	+27.18%

Revenus supplémentaires nécessaires de 355 375\$ pour combler, à eux seuls, les augmentations de la MRC, S.Q., salaires et la perte de revenus des droits de mutations (taxes de bienvenue).

Perte de revenus des droits de mutations de 150 000\$ (taxes de bienvenue) due au ralentissement économique.

Subvention pour recyclage (ÉEQ) maintenant payable à 100%

Comprend les augmentations suivantes:

MRC +111 846\$

S.Q. +25 435\$

Salaires + 68 000\$

Élections + 33 614\$ (payées en parties avec réserves élections de 18 250\$)

Étudiant environnement + 10 000\$ (payé avec excédent affecté)

Inspection des berges par drone + 10 000\$ (payée avec excédent affecté)

Vidéo promotionnelle + 30 000\$ (payée avec excédent affecté)

Frais de financement + 66 460\$ (subventionnés en partie)

Amortissement + 66 764\$ (In and out)

In and out

Fin de remboursement de certains prêts.

Utilisation moindre de l'excédent de 50 000\$ afin de payer un excédent suffisant pour pallier aux imprévus possibles.

Utilisation des réserves élections de +18 250\$

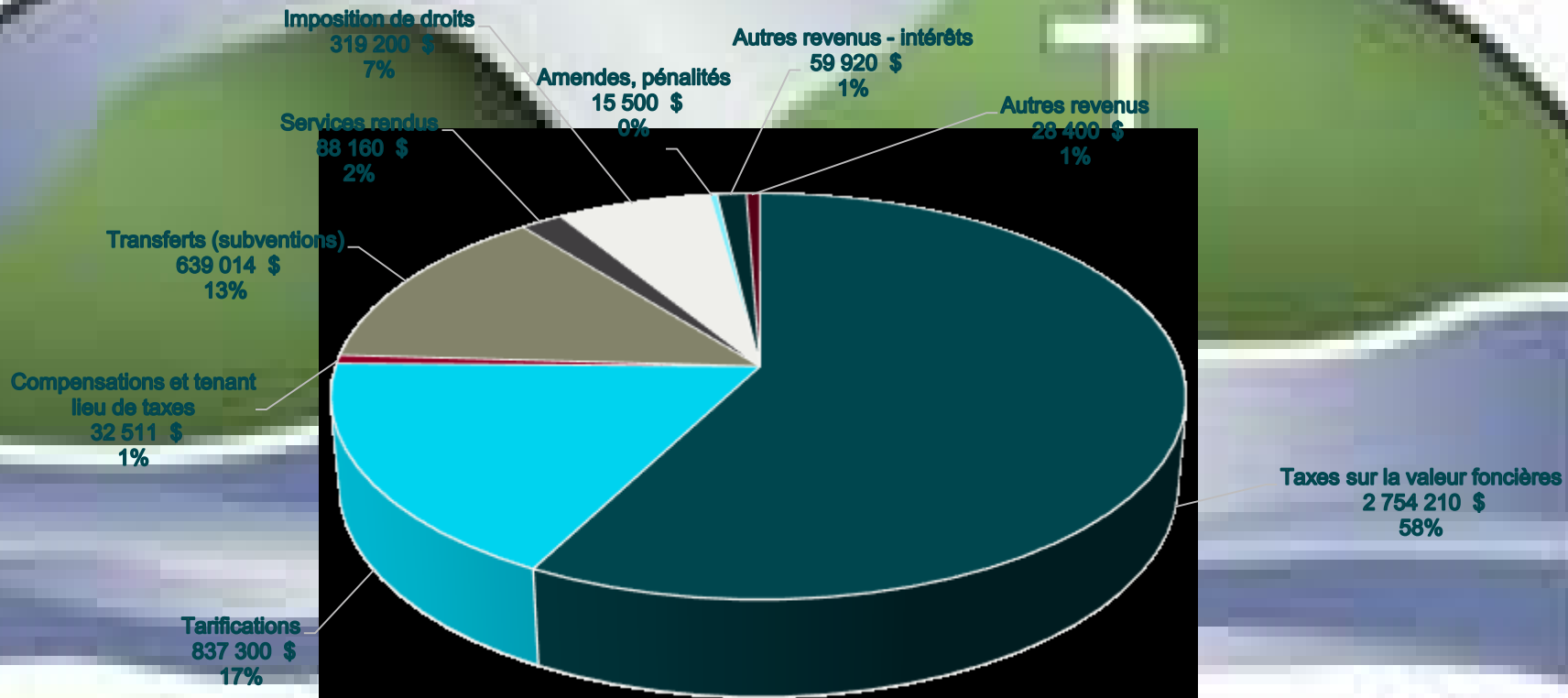
Lac

atic

REVENUS TOTAUX 2025

4 774 215 \$

4.8M\$



Lac-Daillière-Mariaie

SOMMAIRE DES REVENUS

4 774 215\$

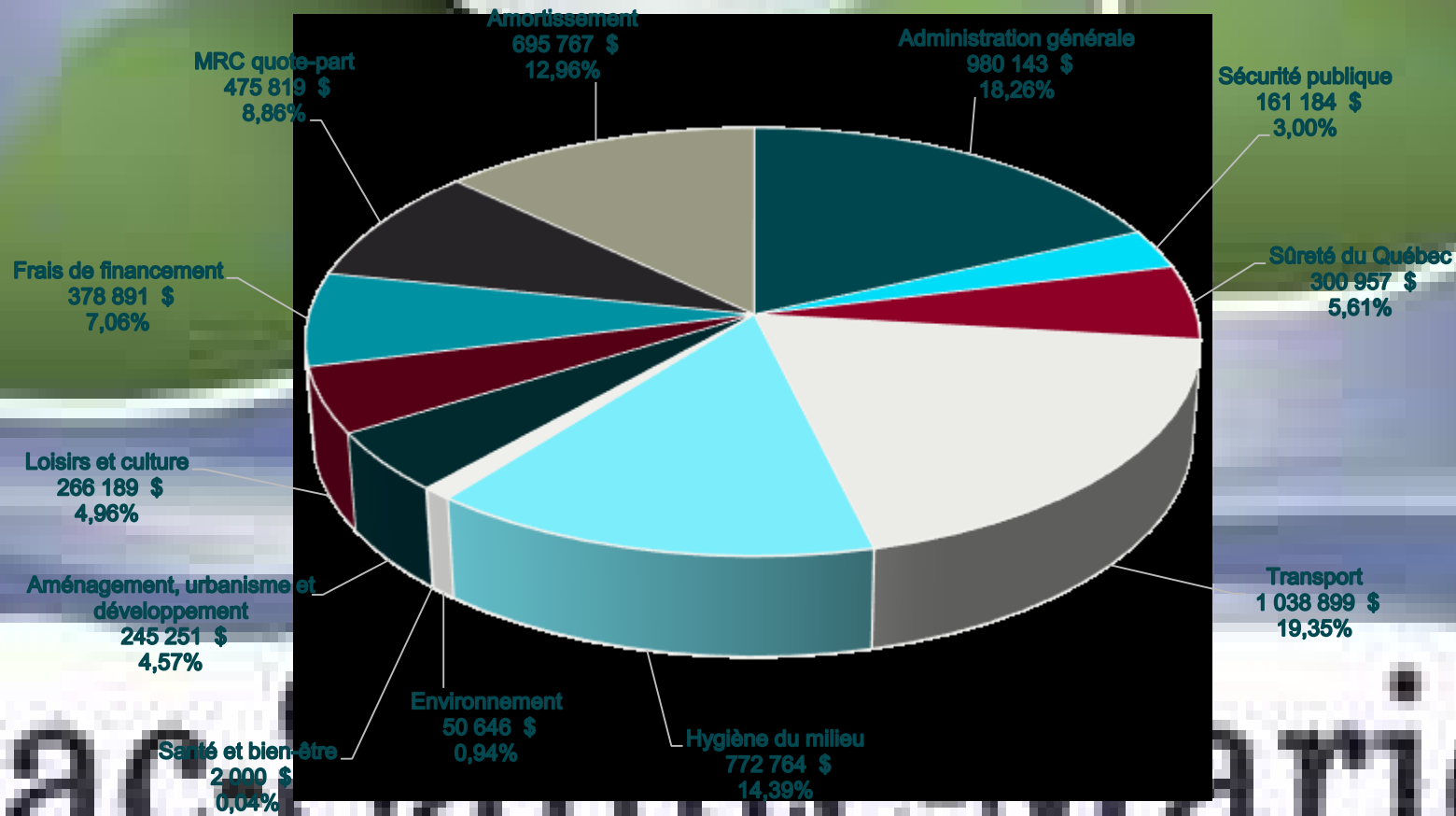
REVENUS TOTAUX			
	2025	2024	Variation
Taxes foncières et tarifications	3 591 510 \$	3 219 626 \$	11.55%
Compensations et tenant lieu de taxes	32 511 \$	34 938 \$	-6.95%
Transferts (subventions)	639 014 \$	590 267 \$	8.26%
Services rendus	88 160 \$	87 970 \$	0.22%
Imposition de droits	319 200 \$	469 200 \$	-31.97%
Amendes, pénalités	15 500 \$	11 500 \$	34.78%
Autres revenus - intérêts	59 920 \$	41 500 \$	44.39%
Autres revenus	28 400 \$	23 500 \$	20.85%
	4 774 215 \$	4 478 501 \$	6.60%

Lac-Sainte-Marie[®]

DÉPENSES TOTALES 2025

5 368 510\$

5.4M\$



Lac Beauport

Marie

SOMMAIRE DES DÉPENSES

5 368 510\$

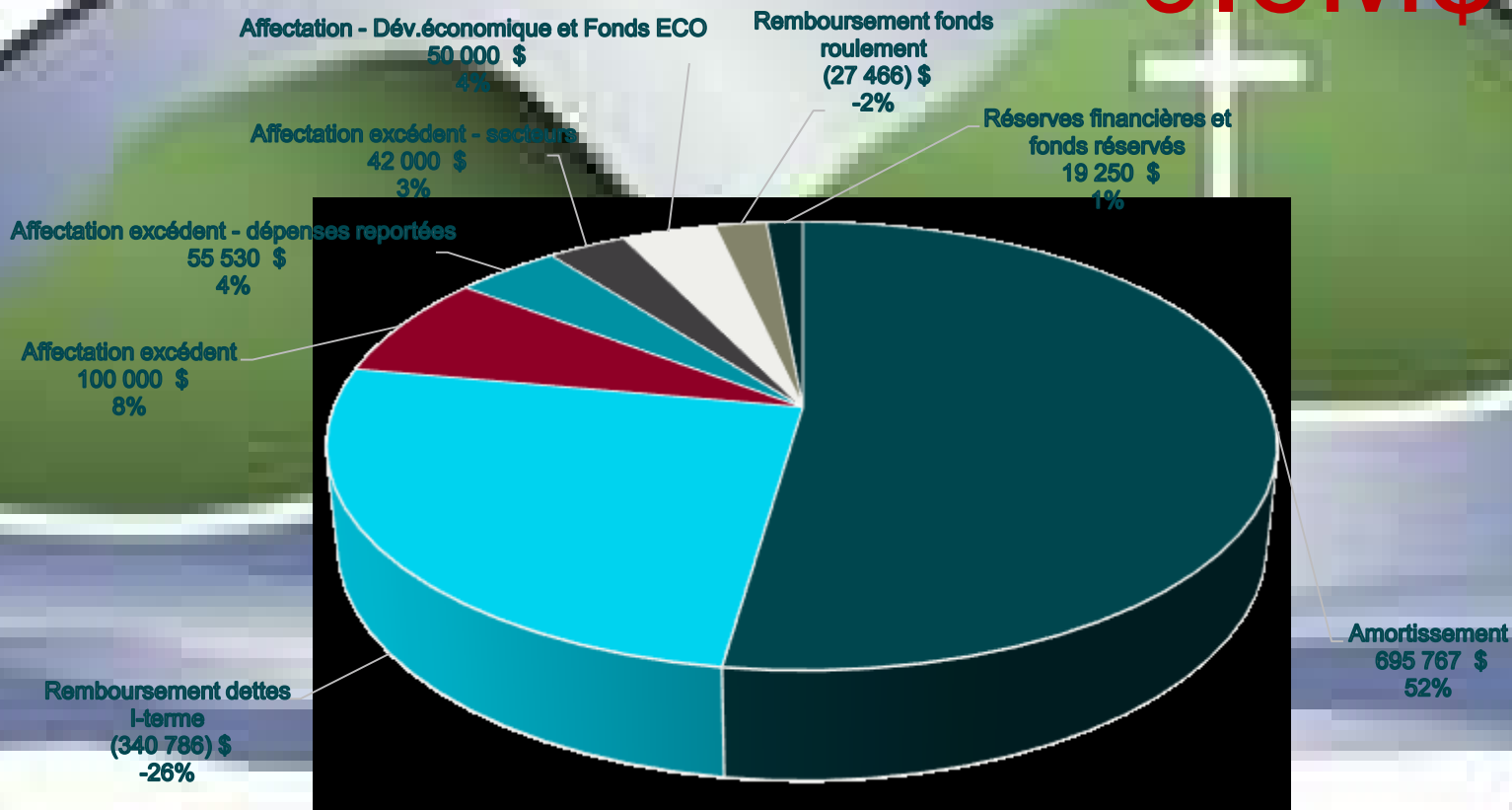
DÉPENSES TOTALES			
	2025	2024	Variation
Administration générale	980 143 \$	937 739 \$	4.52%
Sécurité publique	161 184 \$	165 202 \$	-2.43%
Sûreté du Québec	300 957 \$	275 787 \$	9.13%
Transport	1 038 899 \$	1 025 388 \$	1.32%
Hygiène du milieu	772 764 \$	792 275 \$	-1.52%
Environnement	50 646 \$	20 500 \$	147.05%
Santé et bien-être	2 000 \$	-	-
Aménagement, urbanisme et développement	245 251 \$	207 261 \$	18.33%
Loisirs et culture	266 189 \$	216 324 \$	23.05%
Frais de financement	378 891 \$	312 431 \$	21.27%
MRC quote-part	475 819 \$	363 879 \$	30.76%
Amortissement	695 767 \$	629 003 \$	10.61%
	5 368 510 \$	4 945 789 \$	8.55%

Lac-Sainte-Marie

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

594 295 \$

0.6M\$



Lac-Sainte-Marie

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

594 295\$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
	2025	2024	Variation
Amortissement	695 767 \$	629 003 \$	10.61%
Remboursement dettes I-terme	(340 786)\$	(448 216)\$	-23.97%
Affectation excédent fonctionnement non affecté	100 000 \$	150 000 \$	-33.33%
Affectation excédent fonctionnement affecté	147 530 \$	162 510 \$	-9.22%
Remboursement fonds roulement	(27 466)\$	(21 259)\$	29.20%
Réserves foncières et fonds réservés	19 250 \$	(4 750)\$	-505.26%
	594 295 \$	467 288 \$	27.18%

Lac-Sainte-Marie



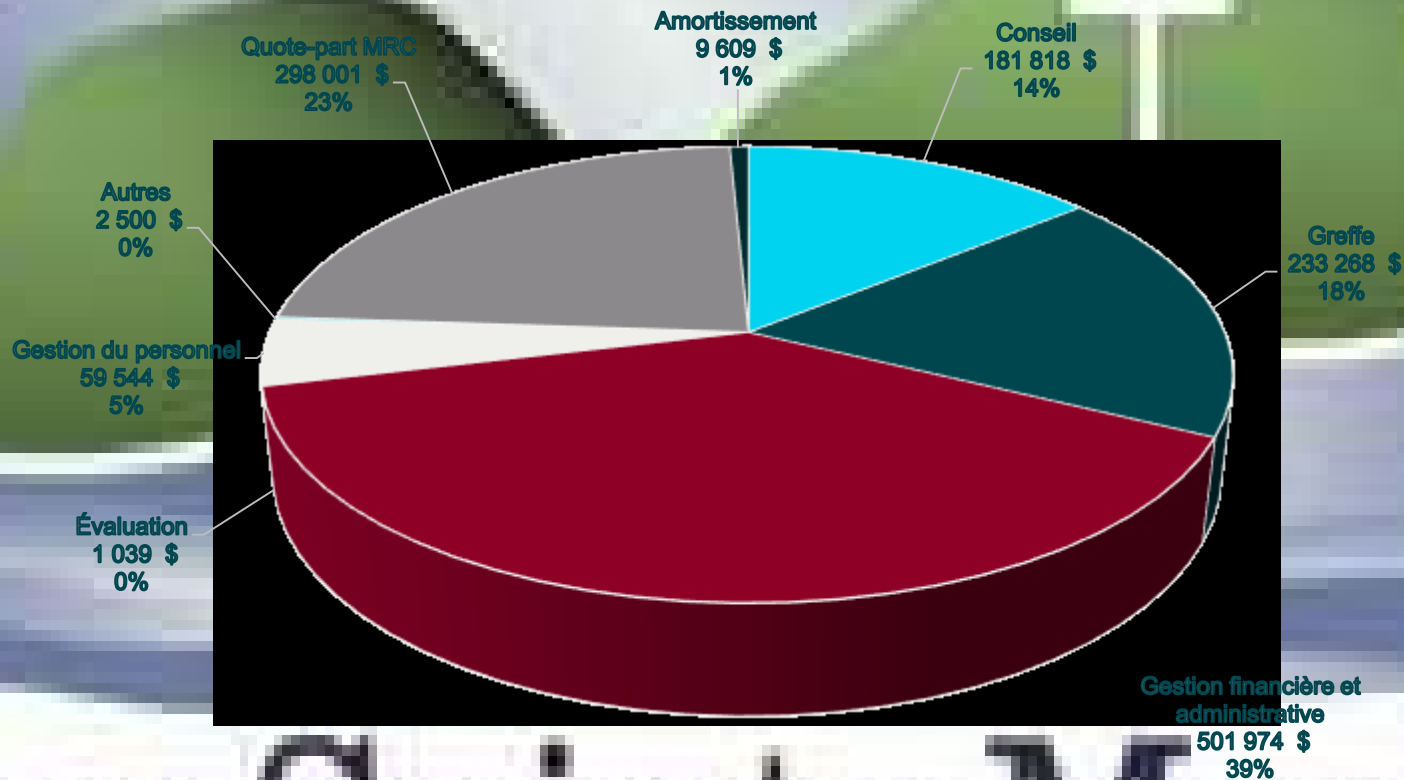
DÉPENSES TOTALES par catégories

5.4M\$

Lac-Sainte-Marie

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

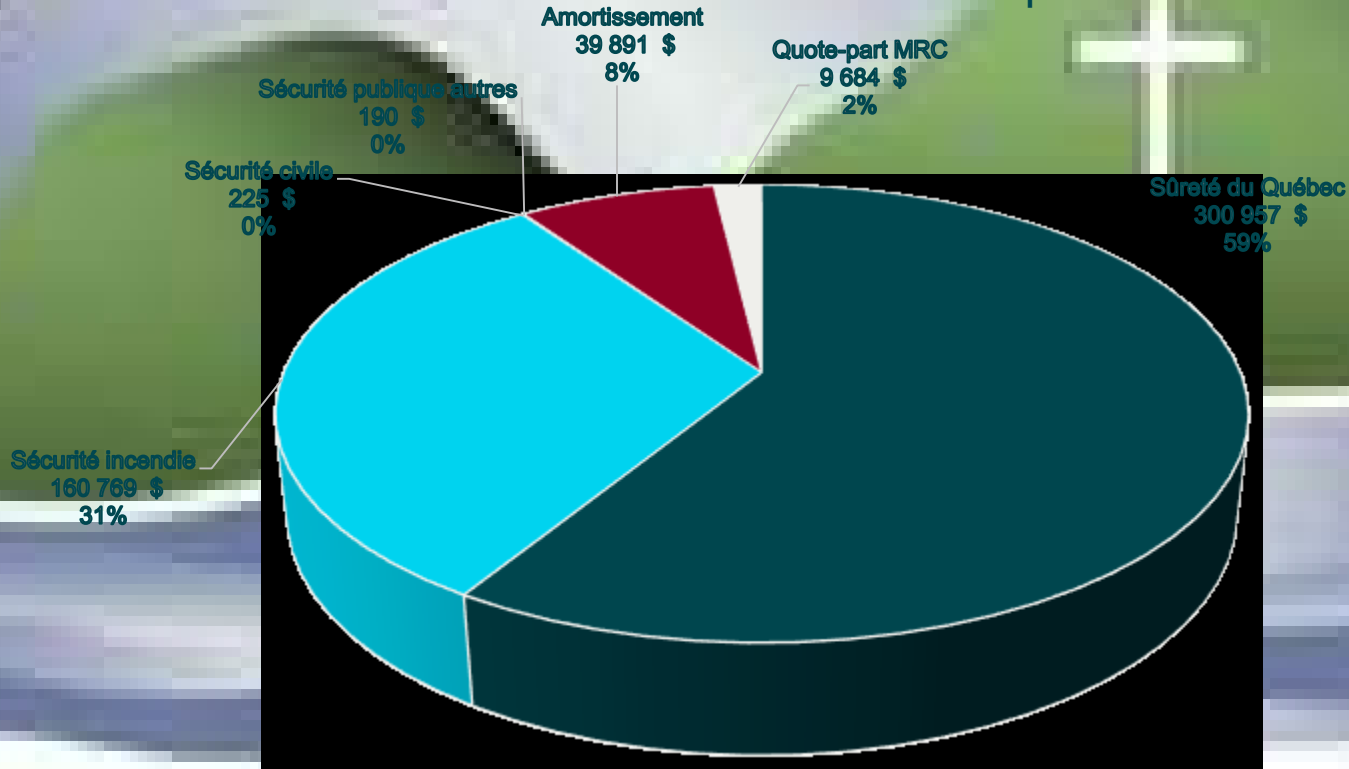
23.99%
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

SÉCURITÉ PUBLIQUE

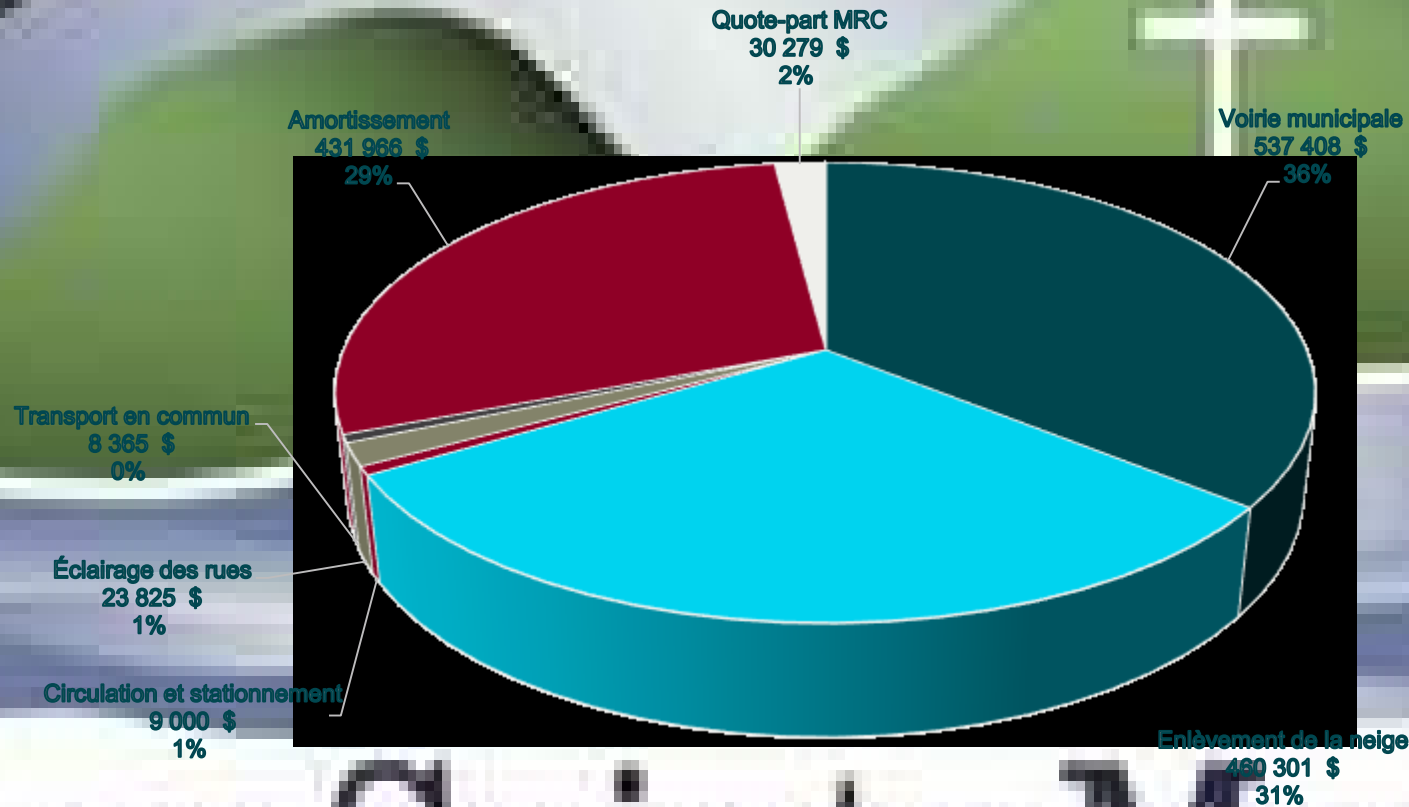
9.53%
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

TRANSPORT

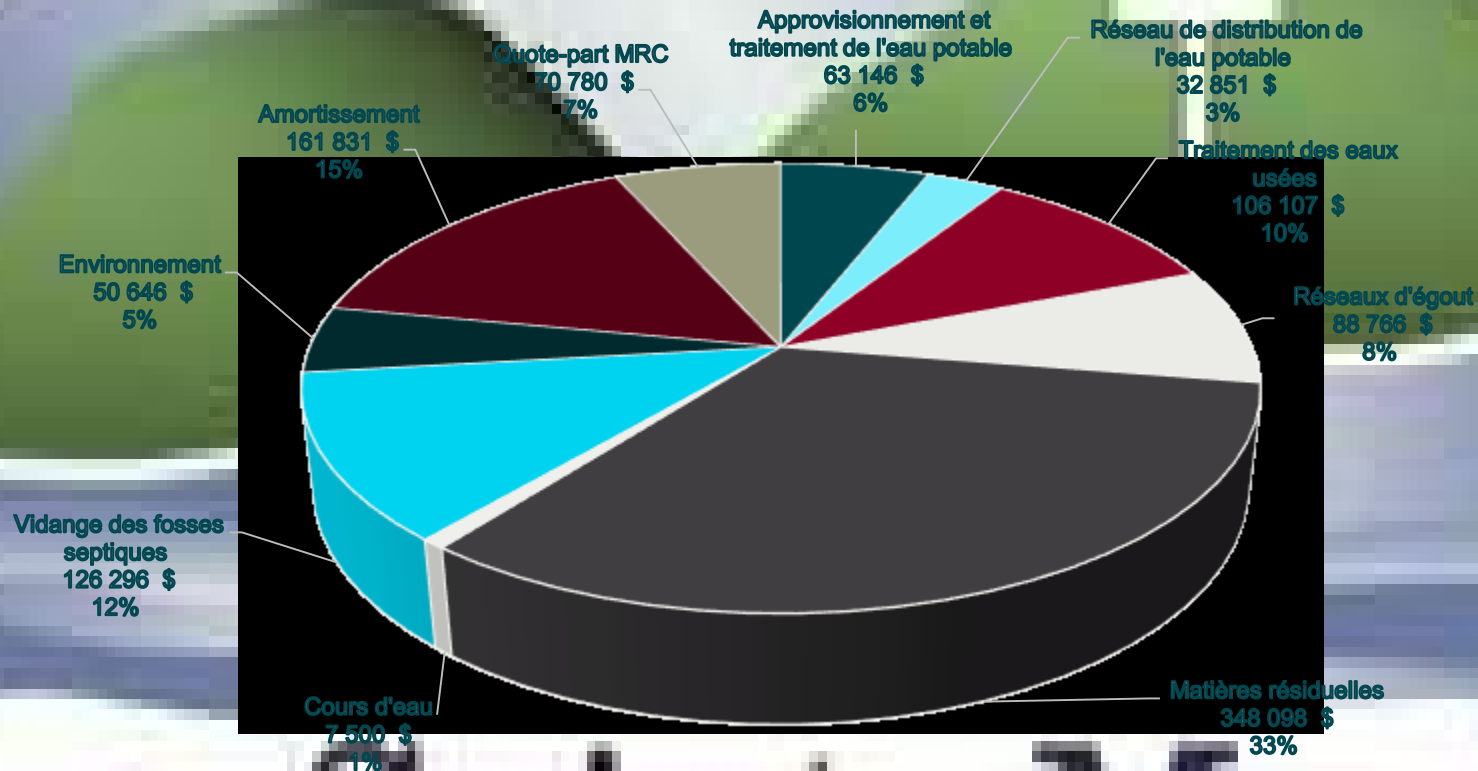
27.96%
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

HYGIÈNE DU MILIEU

19.67%
des dépenses

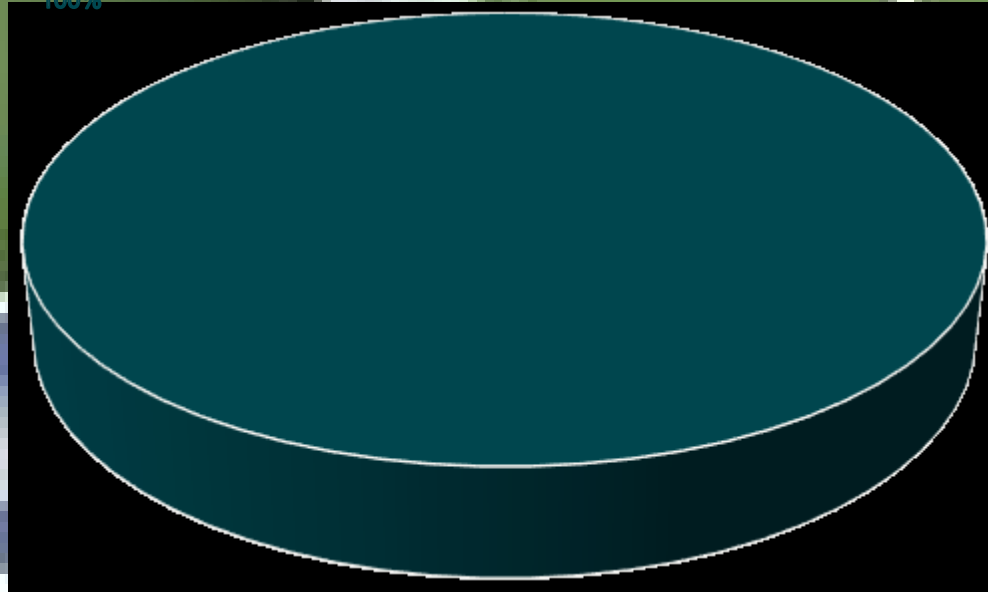


Lac-Sainte-Marie

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

0.04%
des dépenses

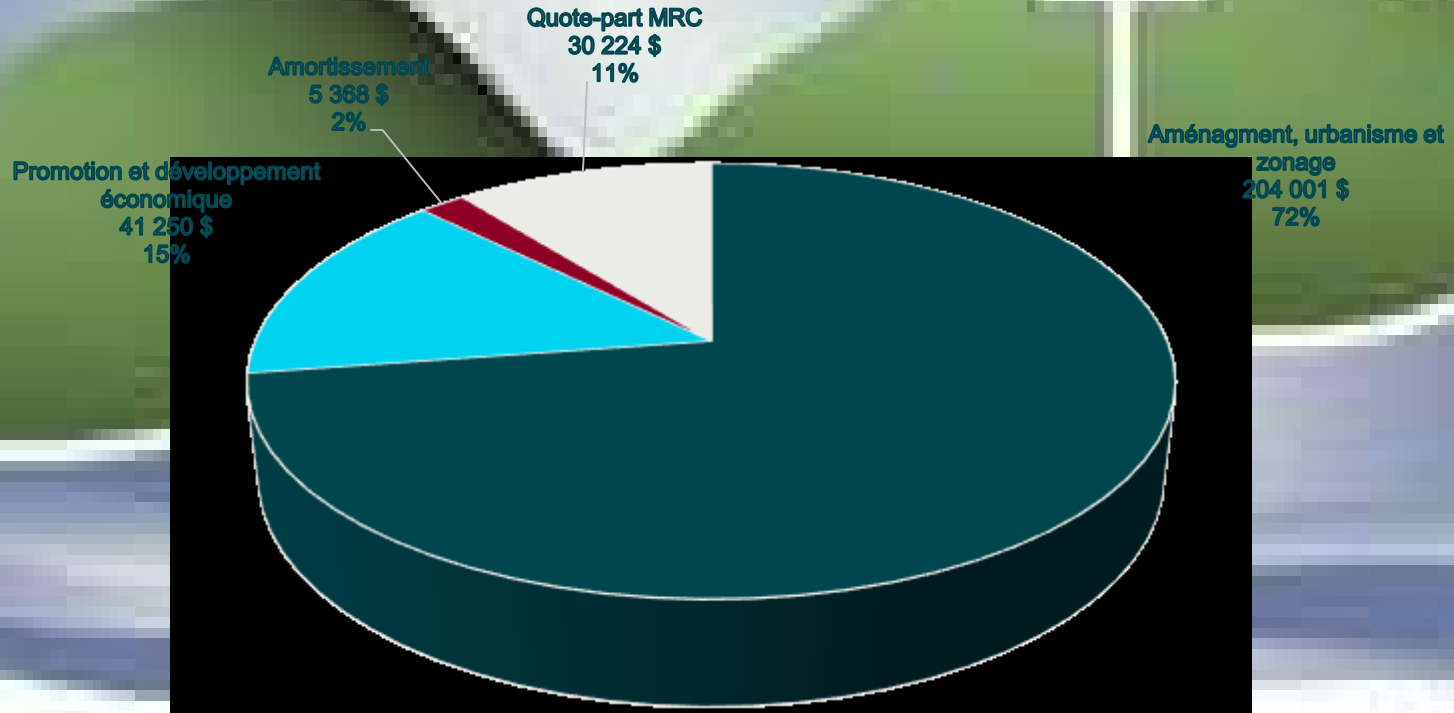
Logement social
2 000 \$
100%



Lac-Sainte-Marie

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

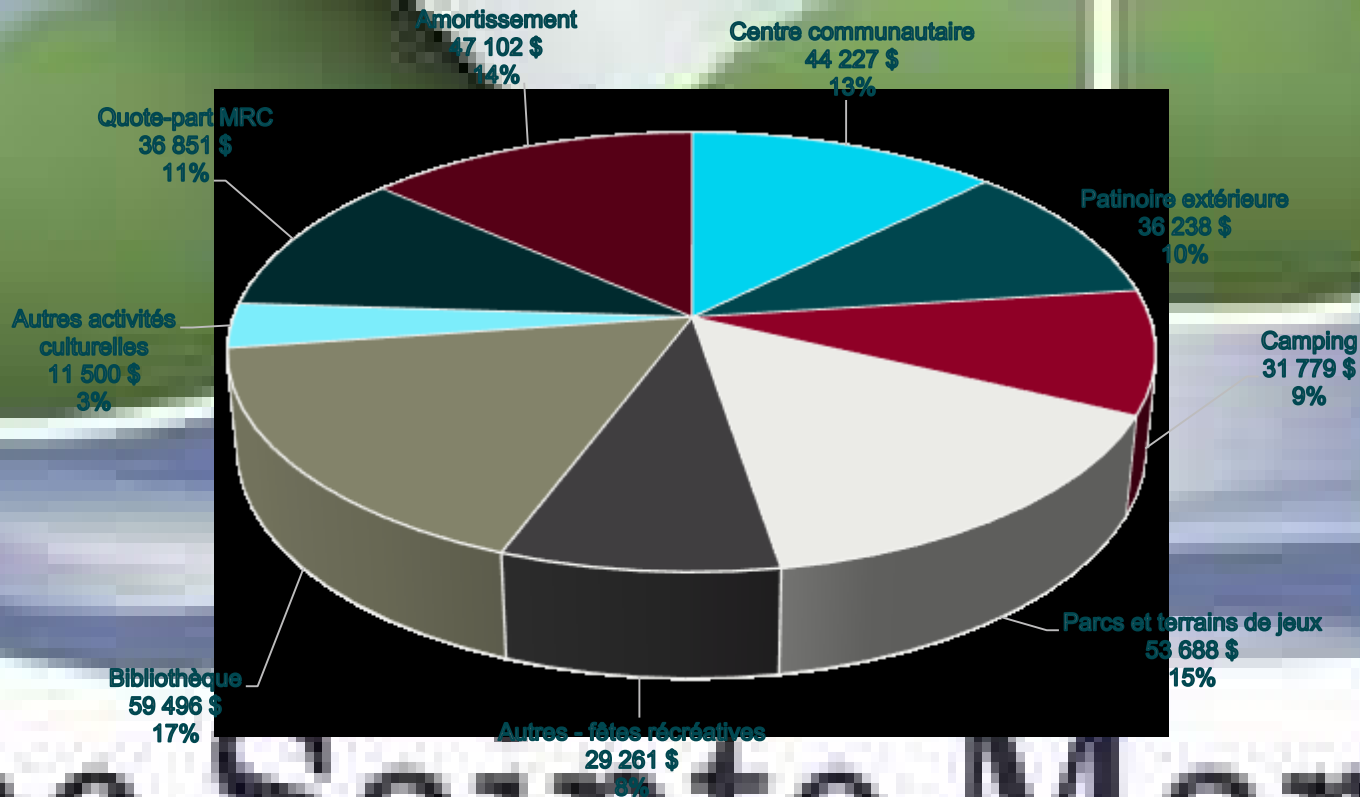
5.23%
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

LOISIRS ET CULTURE

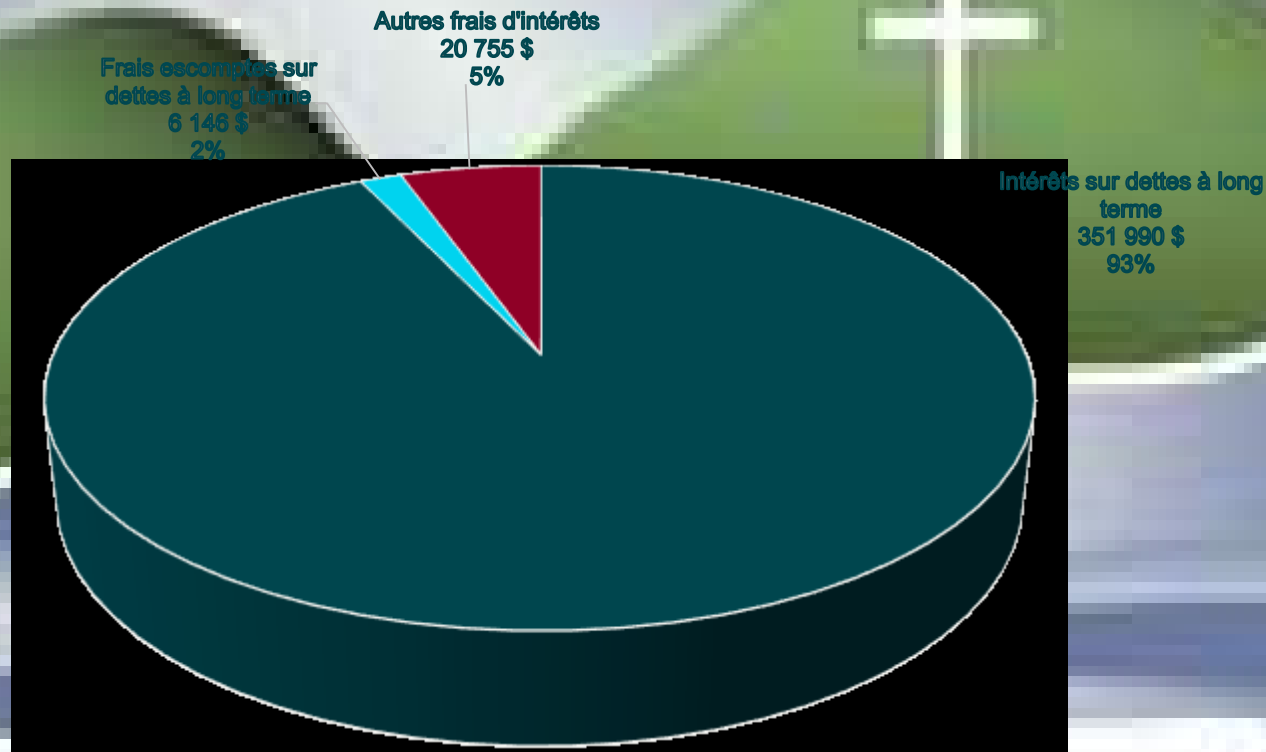
6.52%
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

FRAIS DE FINANCEMENT

7.06%
des dépenses



Lac-Sainte-Marie

**SERVICE
DE
LA DETTE**

Lac-Sainte-Marie

SERVICE DE LA DETTE

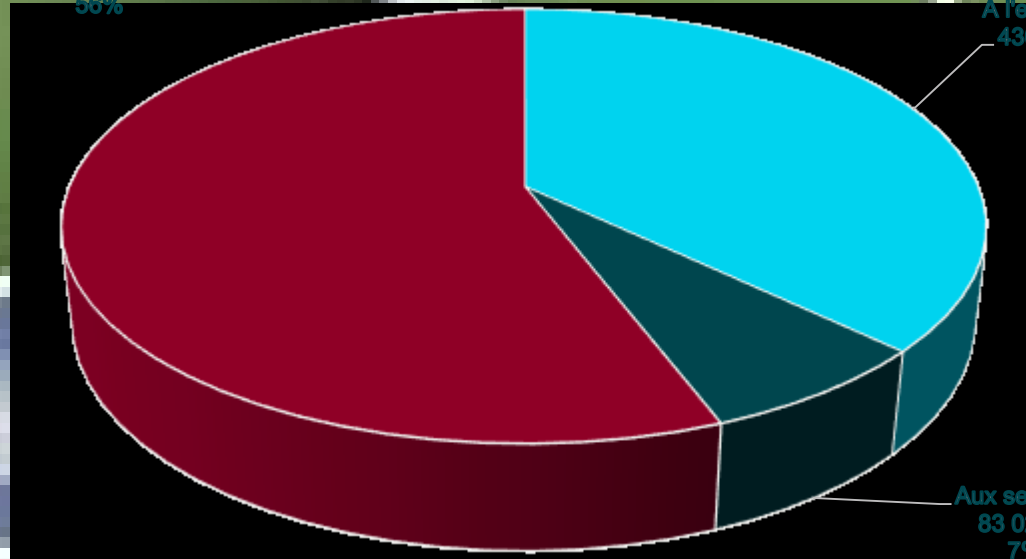
0.091

Indice par 100\$ de RFU(sans gouv. du Québec)

Au gouvernement du Québec
648 419 \$
56%

À l'ensemble
430 931 \$
37%

Aux secteurs
83 024 \$
7%



Lac-Sainte-Marie



**TAXATION
ET
TARIFICATIONS**

Lac-Sainte-Marie

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

Augmentation moyenne des évaluations imposables de 61%

Immeubles résidentiels

0.4634

Par 100\$ d'évaluation

-29.52%

Immeubles résidentiels

Immeubles non résidentiels

0.5532

Par 100\$ d'évaluation

-25.97%

Immeubles non-résidentiels

Immeubles résidentiels	Taux 2024	Taux 2025
Service de la dette	0.1609	0.0873
MRC Vallée de la Gatineau	0.1003	0.0823
Sûreté du Québec (50%)	0.0373	0.0248
Taxe foncière générale	0.3590	0.2690
	0.6575	0.4634

Immeubles non-résidentiels (INR)	Taux 2024	Taux 2025
Service de la dette	0.1609	0.0873
MRC Vallée de la Gatineau	0.1003	0.0823
Sûreté du Québec	0.0373	0.0248
Taxe foncière distincte - INR	0.0898	0.0898
Taxe foncière générale	0.3590	0.2690
	0.7473	0.5532

Lac-Sainte-Marie

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

Augmentation moyenne des évaluations agricoles de 24%

Immeubles agricoles

0.4540

Par 100\$ d'évaluation

-18.21%

Immeubles agricoles

Immeubles agricoles	Taux 2024	Taux 2025
Service de la dette	0.1609	0.0873
MRC Vallée de la Gatineau	0.1003	0.0823
Sûreté du Québec (50%)	0.0373	0.0248
Taxe foncière générale - agricole	0.2566	0.2596
	0.5551	0.4540

Lac-Sainte-Marie

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE - SECTEURS

**Immeubles
secteur Montée
Jean-Marc**

0.5175

Par 100\$ d'évaluation

-31.16%

Immeubles résidentiels

**Immeubles
secteur Mont-
Ste-Marie**

0.5146

Par 100\$ d'évaluation

-29.77%

Immeubles résidentiels

Immeubles résidentiels secteur Montée Jean-Marc	Taux 2024	Taux 2025
Service de la dette	0.1609	0.0873
MRC Vallée de la Gatineau	0.1003	0.0823
Sûreté du Québec (50%)	0.0373	0.0248
Dette secteur Montée Jean-Marc	0.0942	0.0541
Taxe foncière générale	0.3590	0.2690
	0.7517	0.5175

Immeubles résidentiels secteur Mont Ste-Marie	Taux 2024	Taux 2025
Service de la dette	0.1609	0.0873
MRC Vallée de la Gatineau	0.1003	0.0823
Sûreté du Québec (50%)	0.0373	0.0248
Dette secteur Mont Ste-Marie - aqueduc	0.0462	0.0365
Dette secteur Mont Ste-Marie - égout	0.0290	0.0147
Taxe foncière générale	0.3590	0.2690
	0.7327	0.5146

Lac-Sainte-Marie

TARIFICATIONS SECTORIELLES SECTEUR MONT STE-MARIE

Dépenses de fonctionnement

AQUEDUC	Tarification 2024	Tarification 2025
<u>Résidentiel:</u>		
Service aqueduc – tarif base	97 \$	97 \$
Service aqueduc – par chambre	48.50 \$	48.50 \$
Service aqueduc – terrain vague	100 \$	100 \$
<u>Commercial: taux fixe</u>		
Ski-entrepôt-Trappeur etc.	7 700 \$	7 700 \$
Golf	4 200 \$	4 200 \$

ÉGOUT	Tarification 2024	Tarification 2025
<u>Résidentiel:</u>		
Service égout – tarif base	500 \$	500 \$
Service égout – par chambre	250 \$	250 \$
Service égout – terrain vague	500 \$	500 \$
<u>Commercial: taux fixe</u>		
Chalet principal - ski	21 000 \$	21 000 \$

Lac-Sainte-Marie

TARIFICATIONS SECTORIELLES – AUTRES SECTEURS

Service de la dette

Secteur Montée
Jean-Marc- dette

2024

132.85\$

fixe

2025

132.73\$

fixe

Secteur chemin
Lac Tucker - dette

2024

425.55\$

fixe

2025

421.50\$

fixe

Lac-Sainte-Marie

Tarifications diverses

AUTRES TARIFICATIONS

AUTRES TARIFICATIONS - RÉSIDENCE	Taux 2024	Taux 2025
Développement économique et touristique	5.74 \$	--- \$
Fonds Bleu / Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$
CDE – LSM	6.92 \$	6.31 \$
Matières résiduelles ordures - Résidence	125.00 \$	125.00 \$
Matières résiduelles compost – Résidence	65.00 \$	65.00 \$
Matières résiduelles recyclage - Résidence	20.00 \$	--- \$
Vidange fosse septique 2 ans – Résidence	150.00 \$	150.00 \$
Vidange de fosse septique 4 ans – Résidence saisonnière	75.00 \$	75.00 \$
Vidange de fosse scellée (par vidange)	140.00 \$	140.00 \$

AUTRES TARIFICATIONS – COMMERCE	Taux 2024	Taux 2025
Développement économique et touristique	5.74 \$	--- \$
Fonds Bleu / Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$
CDE – LSM	6.92 \$	6.31 \$
Matières résiduelles – Commerce	Taux variés \$	Taux variés
Matières résiduelles – Ski-trappeur-entrepôt	5 100 \$	3506.25\$
Matières résiduelles – Golf	2 025 \$	1392.19\$
Matières résiduelles – Garage	590 \$	520.00\$
Matières résiduelles – Salon d'attente dans résidence	30.75 \$	32.00 \$
Vidange fosse septique 2 ans – Commerce	150.00 \$	150.00 \$
Vidange fosse septique 4 ans - Commerce	75.00 \$	75.00 \$
Vidange fosse septique - +2 500 gallons supplémentaire	3.50\$/100 gallon supplémentaire	3.50\$/100 gallon supplémentaire

La Sainte-Arrie

VOTRE COMPTE DE TAXES

Lac-Sainte-Marie

Coûts des taxes foncières

Comptes de taxes	2024 198 800\$	2025 334 400\$	Variation +68.21%
Ensemble municipalité - RÉSIDENTIEL			
Taxes générales	1 307.11 \$	1549.61 \$	
Développement économique et touristique	5.74 \$	---	
Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$	
Fonds développement économique	6.92 \$	6.31 \$	
Vidange fosse septique (peut varier)	150.00 \$	150.00 \$	
Collecte matières résiduelles	210.00 \$	190.00 \$	
	1 749.35 \$	1 964.64 \$	215.29 \$ +12.31%

pour une résidence de valeur médiane de

334 400\$
Valeur 2024 = 198 800\$

Comptes de taxes	2024 1 085 300\$	2025 1 433 200\$	Variation +32.06%
Ensemble municipalité – COMMERCIAL DIVERS			
Taxes générales	7 135.85 \$	6 641.45 \$	
Taxes foncières distinctes - INR	974.60 \$	1 287.01 \$	
Développement économique et touristique	5.74 \$	---	
Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$	
Fonds développement économique	6.92 \$	6.31 \$	
Vidange fosse septique (peut varier)	150.00 \$	150.00 \$	
Collecte matières résiduelles	680.00 \$	430.00 \$	
	9 022.69 \$	8 583.49 \$	-439.20 \$ -5.12%

pour un commerce de valeur de

1 433 200\$
Valeur 2024 = 1 085 300\$

Lac-Saint-Marie

Coûts des taxes foncières

Comptes de taxes	2024 239 000\$	2025 380 000\$	Variation +58.99%
Ensemble municipalité – HÉBERGEMENT TOURISTIQUE			
Taxes générales	1 571.42 \$	1 760.92 \$	
Taxes foncières distinctes - INR	214.62 \$	341.24 \$	
Développement économique et touristique	5.74 \$	--- \$	
Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$	
Fonds développement économique	6.92 \$	6.31 \$	
Vidange fosse septique (peut varier)	150.00 \$	150.00 \$	
Collecte matières résiduelles	600.00 \$	450.00 \$	
	2 618.28 \$	2 777.19 \$	158.91 \$
			+6.07%

pour une résidence secondaire de valeur de

380 000\$

Valeur 2024 = 239 000\$

Comptes de taxes	2024 319 300\$	2025 515 300\$	Variation +61.38%
Ensemble municipalité – RESTAURANT/DÉPANNEUR/ÉPICERIE			
Taxes générales	2 099.40 \$	2 387.90 \$	
Taxes foncières distinctes - INR	286.73 \$	462.74 \$	
Développement économique et touristique	5.74 \$	--- \$	
Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$	
Fonds développement économique	6.92 \$	6.31 \$	
Vidange fosse septique (peut varier)	150.00 \$	150.00 \$	
Collecte matières résiduelles	800.00 \$	550.00 \$	
	3 418.37 \$	3 625.67 \$	207.30 \$
			+6.06%

pour un commerce de valeur de

515 300\$

Valeur 2024 = 319 300\$

JAC-Saint

Marie

Coûts des taxes foncières

Comptes de taxes	2024 563 500\$	2025 736 600\$	Variation +32.26%
Ensemble municipalité - AGRICOLE			
Taxes générales	3 149.97 \$	3 344.16 \$	
Développement économique et touristique	5.74 \$	---	
Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$	
Fonds développement économique	6.92 \$	6.31 \$	
Vidange fosse septique (peut varier)	150.00 \$	150.00 \$	
Collecte matières résiduelles	210.00 \$	190.00 \$	
	3 592.21 \$	3 759.19 \$	166.98 \$ +4.65%

pour une valeur moyenne de

736 600\$

Valeur 2024 = 563 500\$

Comptes de taxes	2024 260 100\$	2025 481 900\$	Variation +85.27%
Secteur Mont Ste-Marie - Résidentiel			
Taxes générales	1 710.16 \$	2 233.12 \$	
Développement économique et touristique	5.74 \$	---	
Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$	
Fonds développement économique	6.92 \$	6.31 \$	
Collecte matières résiduelles	210.00 \$	190.00 \$	
Taxes spéciales Dettes-aqueduc et égout	155.60 \$	246.73 \$	
Tarification Dépenses-aqueduc et égout (2 chambres)	1 194.00 \$	1 194.00 \$	
	3 392.00 \$	3 938.88 \$	546.88 \$ +16.12%

pour une résidence de valeur de

481 900\$

Valeur 2024 = 260 100\$

Lac-Saint-Marie

Coûts des taxes foncières

Comptes de taxes	2024 277 100\$	2025 451 400\$	Variation +62.90%
Secteur Montée Jean-Marc - RÉSIDENTIEL			
Taxes générales	1 821.93 \$	2 091.79 \$	
Développement économique et touristique	5.74 \$	---	
Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$	
Fonds développement économique	6.92 \$	6.31 \$	
Vidange fosse septique	150.00 \$	150.00 \$	
Collecte matières résiduelles	210.50 \$	190.00 \$	
Taxes spéciales Dettes – réfection chemin	261.03 \$	244.21 \$	
Tarification Dettes – réfection chemin	132.85 \$	132.73 \$	
	2 658.05 \$	2 883.76 \$	225.71 \$ +8.49%

pour une résidence de valeur de

451 400\$

Valeur 2024 = 277 100\$

Comptes de taxes	2023 161 100\$	2024 265 700\$	Variation +64.93%
Secteur chemin Lac Tucker- RÉSIDENTIEL			
Taxes générales	1 059.23 \$	1 231.25 \$	
Développement économique et touristique	5.74 \$	---	
Fonds Eco	9.23 \$	8.41 \$	
Sûreté du Québec (50%)	60.35 \$	60.31 \$	
Fonds développement économique	6.92 \$	6.31 \$	
Vidange fosse septique	150.00 \$	150.00 \$	
Collecte matières résiduelles	210.00 \$	190.00 \$	
Tarification Dettes – réfection chemin	75.55 \$	421.50 \$	
	1 977.02 \$	2 067.78 \$	140.76 \$ +7.50%

pour une résidence de valeur de

265 700\$

Valeur 2024 = 161 100\$

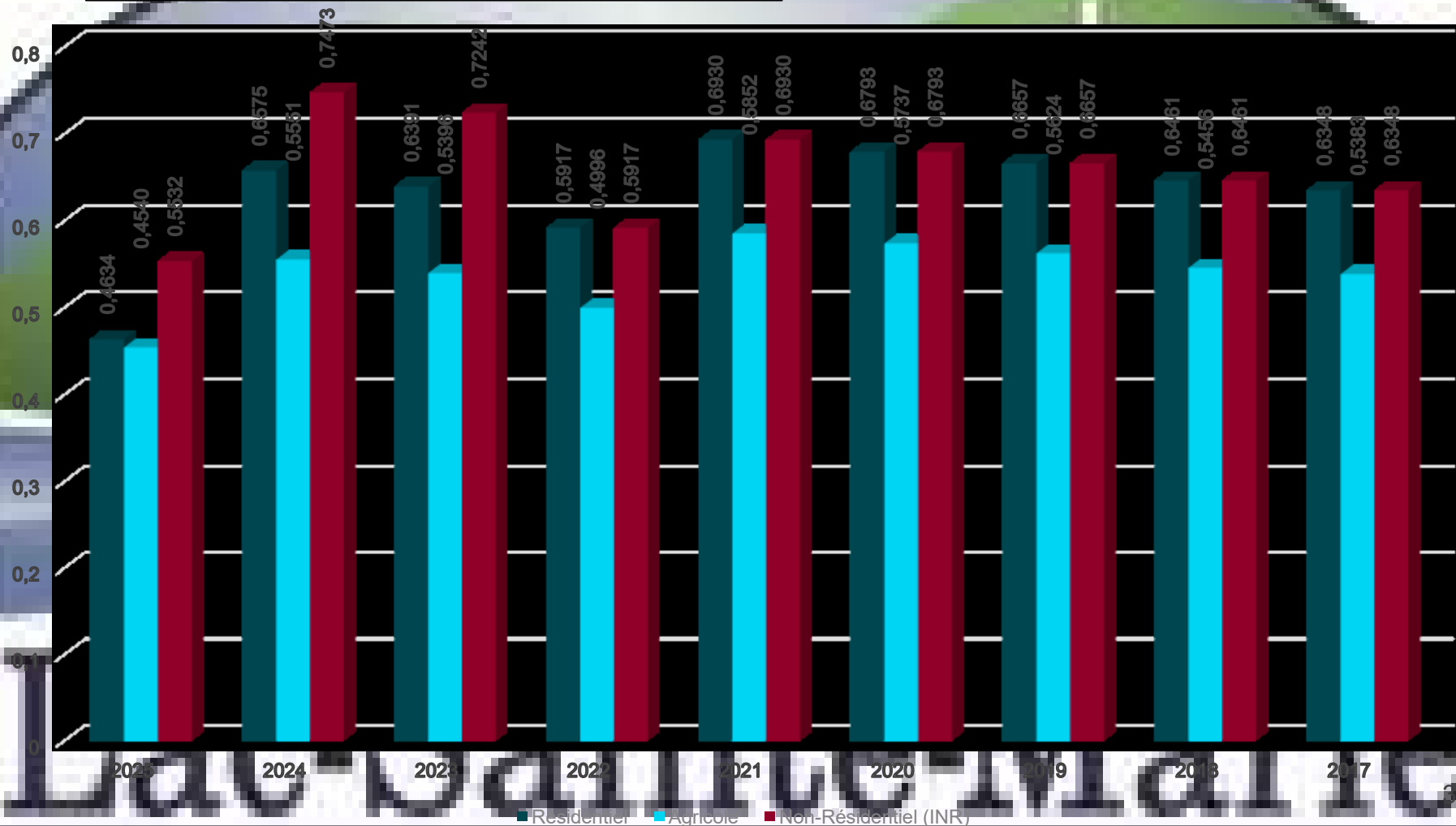
Lac-Saint-Marie

HISTORIQUE DES TAUX DE TAXES

Lac-Sainte-Marie

Variation des taux de taxes

Par 100\$ d'évaluation



**PROGRAMME
TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2025-2026-2027
(PTI)**

Lac-Sainte-Marie

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

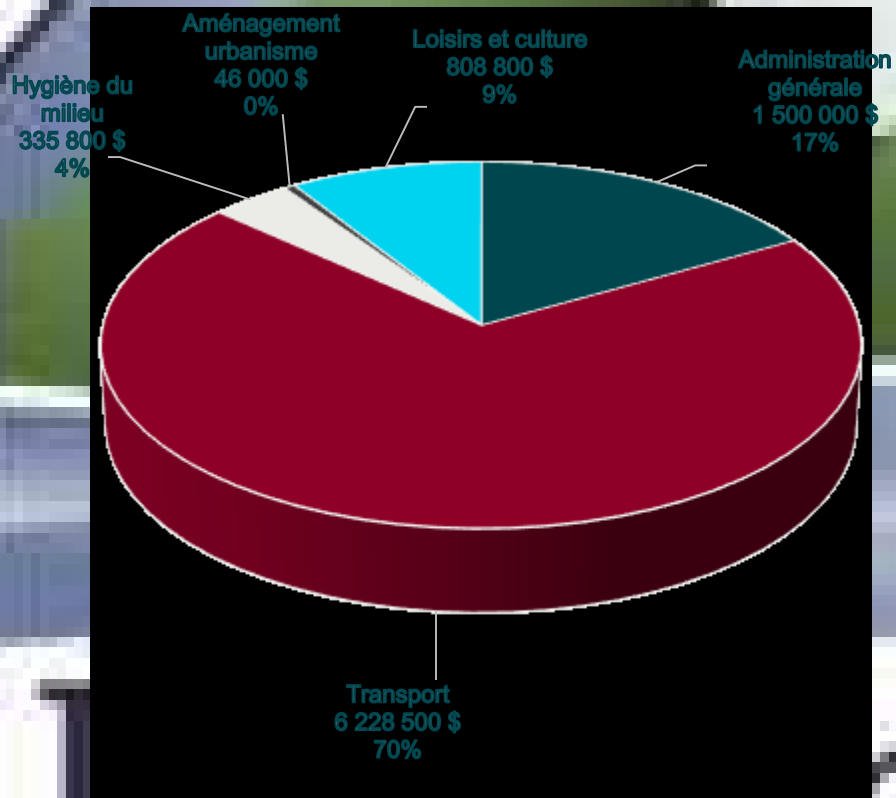
2025-2026-2027

	2025	2026	2027
IMMOBILISATIONS			
Administration générale	1 500 000 \$	---	---
Sécurité publique	---	---	---
Transport	1 528 500 \$	3 200 000 \$	1 500 000 \$
Hygiène du milieu	335 800 \$	---	---
Aménagement urbanisme		46 000 \$	
Loisirs et culture	349 800 \$	226 500 \$	292 500 \$
TOTAL	3 714 100 \$	3 472 500 \$	1 732 500 \$
REVENUS, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS			
Financement à long terme	1 505 600 \$	940 500 \$	667 000 \$
Transferts (subventions)	1 892 700 \$	2 522 000 \$	1 065 500 \$
Redevances carrières et sablères	92 000 \$	---	---
Revenus parcs, terrains jeux et espaces verts	200 000 \$	---	---
Fonds de roulement	23 800 \$	10 000 \$	---
TOTAL	3 714 100 \$	3 472 500 \$	1 732 500 \$

Lac-Sainte-Marie

PTI 2025-2026-2027

IMMOBILISATIONS



REVENUS ET FINANCEMENTS

